

Le travail des enfants : un combat entre éthique et survie

95n45

Démarche :

Acheteur en devenir, cette fonction est l'une des plus exposée à la corruption, aux scandales mais aussi une des seules pouvant changer le visage d'une entreprise par une politique d'achats plus responsable, écologique et solidaires. C'est parce que l'acheteur est en première ligne qu'il doit se montrer intransigeant sur l'éthique et la transparence vis-à-vis de ses fournisseurs. De nombreux scandales ont vu le jour notamment à cause de la corruption, des abus de position de marché, des conditions de travail, des ententes illicites mais aussi du travail des enfants. J'ai décidé de m'attaquer à ce dernier problème, étant donateur pour la cause d'Amnesty International, une association combattant pour les droits humains. L'objectif donné est d'analyser les tenants et aboutissants du travail des enfants dans le monde et plus particulièrement dans les pays les plus pauvres. De mieux comprendre les enjeux et de déterminer avec un peu plus d'objectivité si le combat contre main d'œuvre infantile est un combat aussi simple que nous le pensons.

Nous tenterons d'avoir une vue d'ensemble du sujet en prenant en compte les intérêts des différentes parties prenantes que sont les enfants, les parents, les entreprises locales et multinationales en s'appuyant sur les rapports gouvernementaux, des associations et de théoriciens. L'objectif est d'aboutir à une vision plus aiguisée que ce que nous pouvons avoir actuellement via les médias.

Ainsi, l'essai tourne autour de ces différentes questions : quelles sont les origines du travail des enfants ? Qu'est ce qui incite aujourd'hui ce phénomène à perdurer ? Quels sont les effets du travail sur l'enfant ? Qui sont les responsables ? Comment à terme abolir le travail des enfants sans les pénaliser ?

Résumé de l'essai :

Il m'a semblé tout d'abord indispensable d'expliquer le lien entre croissance du taux d'emploi des mineurs et mondialisation, mais également les origines du travail des enfants, qui n'est pas un phénomène nouveau.

Ensuite, il a fallu expliquer en quoi le travail des enfants constitue un problème éthique aujourd'hui et l'impact sur leur avenir. Toutefois, la simple abolition de celui-ci est potentiellement plus désastreuse pour les enfants que de laisser continuer ce phénomène. La situation est plus complexe que ce que peuvent nous laisser entendre les médias et les gouvernements des pays développés. Ainsi le combat mené à juste titre par les associations pourrait devenir une épée de Damoclès pour ces enfants.

Tout en demeurant un problème éthique, il semble indispensable d'une part, de trouver une solution qui permette aux enfants de retrouver les bancs de l'école sans compromettre la survie de leur famille et, d'autre part, d'aider les entreprises à garder pied face à la concurrence. La prise de conscience du consommateur lors de ses achats, la sensibilisation des parents à l'importance de la scolarité de leurs enfants et une politique d'achats plus solidaire sont pour moi les clés de la réussite de cette situation.

Bibliographie :

<https://e-rse.net/loi-devoir-vigilance-multinationales-paradigme-rse-global-compact-france-24765/#> HYPERLINK "<https://e-rse.net/loi-devoir-vigilance-multinationales-paradigme-rse-global-compact-france-24765/>"gs.LExyOPQ

<https://www.inegalites.fr/150-millions-d-enfants-travaillent-dans-le-monde>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Travail des enfants#Avant l%27%99industrialisation](https://fr.wikipedia.org/wiki/Travail_des_enfants#Avant_l%27%99industrialisation)

<https://www.plan-international.fr/info/actualites/news/2016-06-07-causes-et-consequences-du-travail-des-enfants-dans-le-monde>

<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F13909.php>

<https://www.unicef.org/french/sowc97/roots.htm>

<https://www.cairn.info/revue-etudes-2001-4-page-455.htm?contenu=plan#s1n2>

http://archives.lesechos.fr/archives/cercle/2017/01/03/cercle_164473.htm

<http://lesmoutonsrebelles.com/travail-des-enfants-et-atteintes-aux-droits-humains-nestle-kelloggs> HYPERLINK "<http://lesmoutonsrebelles.com/travail-des-enfants-et-atteintes-aux-droits-humains-nestle-kelloggs-co-epingles-par-amnesty/>"-co- HYPERLINK "<http://lesmoutonsrebelles.com/travail-des-enfants-et-atteintes-aux-droits-humains-nestle-kelloggs-co-epingles-par-amnesty/>"epingles HYPERLINK "<http://lesmoutonsrebelles.com/travail-des-enfants-et-atteintes-aux-droits-humains-nestle-kelloggs-co-epingles-par-amnesty/>"-par-amnesty/

http://www.aderse.org/docatelecharger/congres_aderse_2008/actes/Articles/Session%201.2/Comment%20lutter%20contre%20le%20travail%20des%20enfants.pdf

<https://www.cetri.be/Contre-le-travail-des-enfants-1101>

<https://www.globalpartnership.org/fr/blog/le-travail-des-enfants-entrave-leur-education> HYPERLINK "<http://www.globalpartnership.org/fr/blog/le-travail-des-enfants-entrave-leur-education>"

Introduction :

Selon l'UNICEF, on estime qu'un enfant sur six travaille dans le monde en dépit des normes internationales adoptées en 1989 interdisant le recours à une main d'œuvre mineure. Le travail pour 70 millions d'enfants se réalise dans des conditions parfois dangereuses. Ce phénomène, en opposition à l'éducation de l'enfant, est omniprésent mais encore trop souvent invisible. De nombreux scandales ont d'ailleurs entaché ces dernières années la réputation de certaines organisations comme Nike, Nestlé, ou Kellogg's & Co. Aujourd'hui, le travail des enfants constitue une violation des droits fondamentaux et fait l'objet d'une lutte de la part d'associations, d'institutions et d'entreprises. Bien que la délocalisation soit un facteur prépondérant dans la hausse du taux d'emploi des enfants, leur travail n'est-il pas le symptôme d'une détresse plus grande et invisible faisant rage dans les pays pauvres ?

Nous verrons dans un premier temps le lien entre mondialisation et main d'œuvre infantile, avant de regarder les problèmes éthiques que cela implique et les conséquences d'une lutte sans

prise en compte des différentes parties prenantes. Ensuite nous verrons les solutions pouvant être appliquées de manière générale et en entreprise afin de remédier à ce scandale du 21^{ème} siècle.

- **Le recours au travail des enfants**

- Pourquoi les entreprises délocalisent ou sous-traitent dans les pays en voie de développement ?

Avant de répondre à cette question, il est nécessaire de mentionner l'une des principales causes de la délocalisation : Selon E-RSE, « *La mondialisation, la mondialisation désigne l'accélération des mouvements et échanges (d'êtres humains, de biens et de services, de capitaux, de technologies ou de pratiques culturelles) sur toute la planète. La mondialisation entraîne un niveau d'interaction croissant entre les différentes régions et populations du globe* » La facilitation des échanges internationaux par la communication, les transports et les échanges monétaires ont permis aux entreprises d'ouvrir de nouveaux marchés et opportunités de business. Toutefois, cela signifie également une forte augmentation de la concurrence mondiale conduisant à une baisse générale des prix. Afin que les entreprises survivent à cette concurrence accrue, celles-ci doivent adapter leur business model, trouver des solutions visant à réduire le prix de vente et augmenter les marges. La délocalisation dans les pays en voie de développement, fut une réponse apportée par les entreprises des pays développés.

Nous entendons depuis des dizaines d'années que grandes entreprises comme Renault, le Groupe Seb, Décathlon, Nike, L'Oréal ont délocalisées leurs usines de production dans des pays comme la Chine, l'Inde, le Bangladesh, le Brésil, les pays d'Afrique... Ceci mène inexorablement à la désindustrialisation des pays développés. Quels sont les avantages d'une telle stratégie ?

La délocalisation des usines de production ou d'un siège social bien qu'ayant mauvaise image est une pratique courante et non pas dénuée d'avantages. En effet, les principales raisons de délocaliser son entreprise sont nombreuses. Ainsi, c'est d'abord un faible coût de production – une main d'œuvre moins qualifiée mais peu onéreuse – et une fiscalité avantageuse. La France étant un des pays les plus gourmands en termes de taxes, les entreprises voient ici un gain potentiel énorme. Par ailleurs, cela peut permettre de se rapprocher des ressources naturelles et de diminuer les coûts associés (transport, frais de douane, délais, devise). Ceci peut aussi ouvrir de nouvelles opportunités dans des pays émergents ou rapprocher d'un marché. D'autres sources d'économies peuvent être mentionnées telles qu'une réglementation sociale et environnementale moins exigeante. Enfin, une monnaie forte par rapport à une monnaie dépréciée localement permet également de profiter de taux de change avantageux pour la production locale. Cependant, cela est parfois dû à la nécessité de recourir à des compétences spécifiques en accès limité sur le territoire d'origine. Par exemple, le Bangladesh est réputé pour son savoir-faire dans le textile, l'Inde dans le domaine de l'informatique et la Chine dans la plasturgie.

- Le recours aux enfants

Le travail des enfants prend son origine dès l'antiquité pour les tâches manuelles telles que le tissage, le gaulage, le travail dans les champs, les travaux domestiques et cette tendance n'a jusqu'ici pas encore disparu. Cette pratique revient notamment en Europe lors de la révolution industrielle à la fin du 18^{ème} siècle. Les membres de la famille doivent chercher des ressources

hors de la maison. Des machines souvent simples à manier et n'exigeant pas d'effort physique particulier favorisent l'engagement des femmes et des enfants. C'est ainsi que l'exploitation de la main-d'œuvre enfantine prend une forme et une dimension nouvelles. Le chiffre n'a fait que croître depuis, même s'il diminue depuis 2000 (31.6% des enfants selon l'OIT).

Il serait alors logique que les pays en voie de développement, en vue de répondre à la demande des multinationales, trouvent en l'enfant une main d'œuvre idéale. Afin de vérifier cette hypothèse, il faut connaître les régions où se trouvent le plus grand nombre d'enfants travailleurs et les raisons de leur disponibilité.

Selon l'Unicef, l'Afrique est la région où le plus grand nombre d'enfants travaillent. Ils sont 72 millions (presque 20 % des enfants) à exercer une activité qui contrevient aux normes internationales. Parmi eux, 31,5 millions, soit 8,6 %, effectuent un travail dangereux. En Asie et dans le Pacifique, la part des enfants qui travaillent illégalement est de 7,4 %. Avec 62 millions d'enfants concernés, cette grande région du monde représente 41 % des enfants qui travaillent illégalement. Le travail des enfants est corrélé à la pauvreté des nations. Un enfant sur cinq travaille dans les pays où le revenu moyen par habitant est inférieur à 1 045 dollars par an et par personne. Toutefois, le phénomène n'a pas totalement disparu des pays les plus riches. Plus de deux millions d'enfants travaillent illégalement dans les pays où l'on gagne plus de 12 700 dollars par an en moyenne. Plus de trois quarts d'entre eux sont contraints à des travaux dangereux.

Pourquoi les entreprises locales embauchent ou forcent les enfants à travailler ? Il existe plusieurs raisons à cela. Tout d'abord les enfants dans les pays pauvres n'ont généralement pas de certificat de naissance. Ceci, en cas de situation d'exploitation illégale, ne permet pas de prouver leur identité et leur âge. L'employeur peut ainsi nier avoir connaissance de leurs âges et soutenir que l'enfant a menti pour travailler. De plus, il faut savoir que l'accès à la scolarité est difficile que ce soit à cause des frais de scolarité, les violences à l'école ou sur le chemin de l'école ou la distance à parcourir à pieds pour y accéder. Le système éducatif est défaillant et ce sont autant d'obstacles à l'éducation de l'enfant qui le poussent au travail. Nous pourrions nous dire que les parents refusent d'envoyer leurs enfants dans les usines, toutefois le faible niveau d'éducation et d'information de ces premiers font qu'ils ne voient pas l'impact négatif du travail sur leurs enfants, ni l'existence d'une législation sur le travail infantile mais seulement un moyen de survivre et de nourrir la famille. L'intérêt est également économique, les enfants sont pour les employeurs une main d'œuvre bon marché qui peut effectuer toutes sortes de tâches particulières comme les mines et le tissage de tapis. Il est clair cependant que si les employeurs n'étaient pas prêts à exploiter les jeunes, le travail des enfants n'existerait pas. Les enfants sont employés parce qu'ils sont plus faciles à exploiter. Bien qu'il s'agisse d'une exploitation pure et simple de l'enfant, nous verrons que cette situation est plus ou moins acceptée par les familles des enfants.

- **Une réalité contrastée**

Il s'agit ici de démontrer en quoi cette situation pose un problème éthique mais qu'elle reste à ce jour, préférable aux solutions non raisonnées de la Communauté Mondiale.

- Un problème d'éthique....

Comme nous l'avons vu plus tôt, les enfants travailleurs sont un phénomène remontant à plusieurs millénaires et généralisé à travers le monde. En quoi le recours à une main d'œuvre mineure pose aujourd'hui des problèmes éthiques ?

Le travail des enfants est couramment associé à une perte d'enfance, à une enfance volée. Il est alors défini, par raccourci, comme « les activités qui privent les enfants de leur enfance » (CSI, 2008). Cette définition est à connotation négative. En effet, on considère le travail comme un « passe-temps » anormal pour un enfant qui devrait plutôt aller à l'école, s'amuser et serait donc une victime de travail. Dans notre culture, il est tout à fait inconcevable qu'un enfant travaille, nous prônons ici la préservation de l'innocence des enfants. Devant l'ampleur du phénomène, les Nations Unies ont apporté une réponse : La convention des droits de l'enfant (CDE). Adoptée en 1989, la CDE fait partie des instruments juridiques internationaux de garantie et de protection des Droits de l'Homme. Elle a pour objectif de protéger les droits de tous les enfants dans le monde.

Selon l'Unicef, le travail serait nuisible pour l'enfant pour plusieurs raisons. Dans un premier temps l'Education passe au second plan ; les enfants travailleurs ne peuvent pas suivre une scolarité normale. En effet, il est difficile d'allier travail et scolarité entre les heures à l'école, les devoirs scolaires et les heures au travail. Retards, fatigue, absences s'accumulent. Le plus souvent les enfants finissent déscolarisés, ils sont alors privés de leur liberté de choisir leur avenir. Ils sont généralement victimes de violences physiques et morales, agression voire exploitation sexuelle, maltraitance. De plus, leurs conditions de travail sont souvent peu conformes aux normes de sécurité. Ainsi près de 85 millions d'enfants sont soumis aux pires formes de travail. Les conditions y sont dangereuses pour leur santé, ils peuvent aussi se blesser avec des outils inadaptés à leur âge, subir les conséquences de la manipulation de substances toxiques, porter des charges lourdes qui nuisent à leur développement physique... De plus, les violences sexuelles dont ils peuvent être victimes sont sources de grossesses précoces et de contraction de maladies sexuellement transmissibles comme le VIH/Sida. Le travail des enfants forme également une barrière contre le développement économique et social de leurs communautés et de leur pays tout entier.

Nous rentrons dans un cercle vicieux où plus l'enfant travaille, plus il a de chance de voir sa scolarisation échouer et moins de chance de voir son avenir professionnel s'améliorer, perpétrant ainsi la pauvreté. Plus la misère est présente plus le travail devient alors un moyen indispensable de survie pour lui et sa famille et moins le chemin de l'école ne trouve grâce aux yeux de ceux dans le besoin.

- Un mal nécessaire dans le contexte actuel ?

Le travail des enfants, dans son ensemble, apparaît dès lors comme un « scandale » auquel une réponse « immédiate » doit être apportée, un mal à éradiquer le plus vite possible... Mais ce « mal » semble le symptôme d'un phénomène plus grave, une profonde crise sociale où l'absence d'avenir et d'échappatoire est omniprésente. En effet, l'essentiel de l'attention et des moyens disponibles sont consacrés aux réponses à trouver plutôt qu'à la délimitation du phénomène en tant que tel. Les déclarations sont ainsi davantage orientées vers la dénonciation que vers la description et l'analyse ; vers la persuasion plutôt que vers la compréhension.

Il faut se rappeler que les ces populations vivent au-dessous du seuil de pauvreté, adultes et enfants confondus. Il ne s'agit donc plus d'une question d'exploitation plus ou moins féroce de la main d'œuvre mais d'une question de survie. La survie physique, celle de manger quelque chose chaque jour mais aussi la survie sociale. Comment ne pas se mettre en marge de la société qui les maintiens en vie ? Ceci explique la complicité ou la solidarité si répandue entre les enfants, leurs parents et les petits employeurs face aux campagnes contre le travail des enfants. Cela explique

aussi les critiques que nombre de gouvernements des pays en développement adressent aux pays riches vis-à-vis de l'insertion de clauses sociales dans les accords commerciaux. Ils arguent qu'il s'agit de stratégies pour vulnérabiliser et marginaliser toujours davantage les pays du Sud.

En effet, dès le plus jeune âge les enfants participent aux tâches familiales, comme s'occuper des bêtes, du ménage, du bois, du feu, de la lessive ou encore aider les parents dans les champs, tenir le commerce... L'entrée au travail se fait rarement de façon subite mais petit à petit. D'un côté les pays les plus riches veulent protéger les enfants du travail à travers le monde, leurs permettre de consacrer le plus de temps possible, à travers des institutions performantes, à une pédagogie qui ouvre à l'enfant, puis au jeune, l'accès au monde des adultes. De l'autre, les pays en voie de développement ne voient pas là une solution viable. En effet, il ne faut pas voir la mise au travail de l'enfant par les nations les plus pauvres comme un refus de la solution des pays développés mais comme l'expression de l'incompréhension, de l'interrogation et d'un appel en direction de la communauté mondiale.

Un exemple flagrant est celui du projet de loi visant à interdire l'importation de produits fabriqués par des enfants aux Etats-Unis en 1992. Cela a créé un vent de panique parmi les industriels du textile au Bangladesh puisque ceux-ci exportaient près de 60% de leur production aux USA. On comptait entre 60 000 et 70 000 enfants travaillant dans ce secteur, dont des milliers ont été licenciés le lendemain, ce qui équivalait à une mise à la rue. Il a fallu l'engagement de l'UNICEF, du BIT et d'autres associations afin de convaincre les gouvernants et industriels d'éviter un tel dénouement. Ainsi, des millions de dollars ont été dépensés, grâce auxquels entre huit et dix mille enfants ont été scolarisés, en attendant l'âge légal de l'emploi. L'Association Internationale des Employeurs a présenté cette action comme un succès. Un chiffre toutefois bien maigre si nous le comparons aux huit millions d'enfants travailleurs au Bangladesh. L'autre revers de la médaille, était réalité que la majorité des travailleurs étaient des fillettes dont le risque majeur pour elles, était l'agression sexuelle, le viol et la grossesse. Faute d'écoles procurant une protection, elles cherchaient à accompagner au plus près leur mère et leurs grandes sœurs, et à profiter ainsi de la protection que représentaient les entreprises où elles travaillaient.

En même temps néfaste et vital pour l'enfants, la réponse apportée au travail des enfants doit se faire intelligemment dans un consensus de toutes les parties prenantes.

- **Les solutions pour arrêter progressivement l'emploi d'enfants**

Comme nous avons pu le voir, le travail des enfants est préjudiciable pour leur avenir mais à défaut d'autres solutions, celui-ci constitue une opportunité de survivre avec leur famille. Aujourd'hui il nous faut donc trouver des solutions permettant d'abolir cette pratique tout en garantissant aux familles vivant sous le seuil de pauvreté des moyens de subsistance et la scolarisation de leurs enfants. Pour cela il faut agir sur les engagements et les méthodes des différentes parties prenantes que représentent les consommateurs, les entreprises, les parents.

En effet, derrière le travail des enfants se cachent, certes des familles dénuées de ressources mais aussi des multinationales en recherche de profits et de main-d'œuvre bon marché. C'est le cas de Nike qui, après avoir fait les frais d'une campagne dénonçant les mauvais traitements dans ses usines, a publié la liste détaillée des conditions de travail pratiquées dans ses 704 usines de sous-traitance à travers le monde. Par ailleurs, dans un rapport intitulé "Responsabilité d'entreprise", la multinationale disait vouloir "faire preuve de transparence" et "encourager" d'autres entreprises à se joindre à ses "efforts de coopération". Malheureusement, en l'absence de sanctions

juridiques réelles, les entreprises restent pour l'heure assez peu enclines à s'imposer d'elles-mêmes des règles éthiques.

Le consommateur comme dans le cas de Nike est un levier efficace pour enjoindre les entreprises à mettre en place des politiques RSE et plus spécifiquement ici, pour protéger les enfants. Il faut ainsi que le consommateur, devienne « consommacteur » et daigne changer son mode de consommation. L'achat compulsif de vêtement à bas prix (fashion trends) est le premier facteur de création d'emploi pour enfants dans le textile. Il faut ainsi se diriger vers plus de qualité où le temps d'utilisation est plus long, avec plus de valeur ajoutée, et où les entreprises peuvent dégager suffisamment de marge pour des achats plus éthiques.

Les entreprises quant à elles, doivent auditer leurs fournisseurs et inscrire dans leur cahier des charges des clauses visant à ne collaborer qu'avec des salariés ayant l'âge minimal légal prévu par la loi locale ou qui ont reçu et terminé leur scolarité obligatoire, en tout état de cause qui auraient plus de 16 ans. En cas de constat de travail d'enfant, le fournisseur/sous-traitant doit être tenu de s'assurer de la (re)scolarisation de l'enfant, y compris si nécessaire en assurant à sa famille un revenu de complément. Il doit, de plus, être tenu de faire une offre de réemploi à l'enfant quand il aura atteint l'âge légal. Parallèlement, les donneurs d'ordre pourraient demander de mieux rémunérer les employés moyennant une augmentation du prix pièce (avec contrôles). Cela aurait pour effet, d'augmenter le revenu des familles et de libérer les enfants pour leur scolarité sans risque pour la survie de la famille. Ces solutions passent aussi par la sensibilisation des parents à l'importance de la scolarisation de leurs enfants qui à terme, leurs permettront de prétendre à des postes à plus hautes qualifications, de percevoir de meilleurs revenus et d'être moins touchés par la fluctuation des emplois peu qualifiés.

Conclusion :

La délocalisation a permis aux entreprises de réduire leurs coûts de production et de rester compétitive face à la mise en concurrence des marchés. Cette hausse de l'activité dans les pays en voie de développement a aussi conduit indirectement à la hausse du travail des enfants dans le monde, ce qui pose encore aujourd'hui des problèmes éthiques. La situation étant complexe, la simple abolition de cette pratique engendrerait davantage de dégâts que de gains. En effet, en l'état actuel, les enfants travailleurs participent au revenu de leurs familles leur permettant de survivre au détriment de la scolarité. Afin de remédier à cette situation, pourquoi ne pas impliquer les entreprises, les consommateurs et les parents dans un processus de désengagement des enfants au travail tout en leur assurant par exemple, une hausse du salaire compensant le manque à gagner. Dans ce sens, les enfants pourront alors suivre leur scolarité normalement et monter en qualification pour de meilleures opportunités professionnelles.